



www.riviere-yzeron.fr

Charbonnières-les-Bains
Oullins
Sainte Foy-lès-Lyon
Francheville
Tassin la Demi-Lune

Lutter contre les inondations
& restaurer la rivière

Yzeron

Mars 2014
édition spéciale
Le journal du Sagyrc



Ce numéro spécial de notre magazine « Au Fil de l'Yzeron », consacré au programme de lutte contre les inondations et de restauration de la rivière, accompagne le démarrage des travaux à Oullins, après la réalisation d'un premier chantier emblématique à Charbonnières-les-Bains en 2012-2013.

Ces aménagements garantiront la sécurité des biens et des personnes face à des crues de plus en plus fréquentes (jusqu'à une crue trentennale, équivalente à celle de 2003). Le cours d'eau retrouvera également un fonctionnement plus naturel, une qualité écologique et paysagère que la pression urbaine lui avait fait perdre, permettant ainsi à chacun de profiter d'un tout nouveau cadre de vie.

Labellisé dans le cadre du Programme d'action de prévention des inondations (PAPI) le 19 décembre 2013 au terme d'un appel à projets, l'ambition et la qualité du projet de l'Yzeron ont été reconnues par les services de l'État.

La dynamique d'aménagement de l'Yzeron est donc en marche, un résultat qui est le fruit de l'implication de toutes les communes du bassin versant mais aussi de la coopération – et de la patience – des riverains de la rivière.

Vous découvrirez dans ce journal le détail des premiers travaux engagés et les aménagements qui seront réalisés dans les prochains mois à Oullins, avant d'enchaîner à Sainte Foy-lès-Lyon, Tassin la Demi-Lune et Francheville.

Bonne lecture.

Le Président du Syndicat intercommunal
du bassin versant de l'Yzeron

Oullins, les grands travaux sont lancés !

sagyrc

Gestion & valorisation des cours d'eau du bassin de l'Yzeron

Le chantier de l'Yzeron a démarré



Après la fin du réaménagement du Charbonnières, en juin dernier, qui protège désormais les habitants des inondations tout en offrant une rivière plus naturelle, les grands travaux de l'Yzeron, tant attendus, viennent de commencer à Oullins.

Comme hier, à Charbonnières-les-Bains, ou demain à Sainte Foy-lès-Lyon, Francheville, et Tassin la Demi-Lune, le chantier d'Oullins a un double objectif : protéger les riverains des crues, et améliorer le fonctionnement naturel du cours d'eau.

C'est dans sa partie aval que l'Yzeron a été le plus artificialisé, en particulier son lit, canalisé dans une « cunette » en béton rectiligne et étanche qui le recouvre entièrement. Si l'ouvrage actuel date des années 60, les premières artificialisations de ce type à Oullins remonteraient, sous une forme différente, à plus d'un siècle. Le chantier d'Oullins, qui doit se dérouler jusqu'en 2015, représente environ un tiers du linéaire total (4,5 km de rives) du programme global de réaménagement des cours d'eau, impliquant les cinq communes aval.



QUI FAIT QUOI ?

La maîtrise d'ouvrage des travaux de rivière est assurée par le **Sagyr**, qui travaille en collaboration étroite avec la **Ville d'Oullins**, propriétaire de la passerelle de la Cité Yzeronne, et le **Grand Lyon**, qui conduira les travaux de la passerelle Lionel Terray et du boulevard de l'Yzeron.

Le Sagyr est assisté dans sa maîtrise d'ouvrage par les sociétés d'ingénierie **Hydratec** et **Setec Orga**.

La maîtrise d'œuvre est assurée par la **CNR**, avec l'appui des bureaux d'études **Fondasol**, **Profils études**, et des architectes du cabinet **zBR**.

Les travaux de terrassement et de génie civil ont été attribués à un groupement d'entreprise de travaux publics représenté par la société **Perrier TP**, les aménagements écologiques et paysagers à un groupement représenté par **Green Style**.

Le financement est assuré par l'**État**, la **Région**, le **Département**, le **Grand Lyon**, l'**Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse** et les **communes**.

repères

- 1,4** km de linéaire de travaux
- 3** passerelles remplacées
- 1,1** km de promenade nouvelle au bord de l'eau
- 7,4** M€ HT de budget travaux

Années 1900



2013



2015



L'Yzeron au niveau du Boulevard Émile Zola

« Que le territoire retrouve sa rivière »

La nature des travaux menés à Oullins et leurs principes sont les mêmes sur l'ensemble du projet : **élargissement du cours d'eau** partout où l'espace l'autorise pour permettre l'écoulement des crues sans inondation, et **mise en place de digues, gabions ou murets** sur les sites où la place manque. Ce chantier de protection contre les inondations se double d'une opération de **restauration écologique**, afin de protéger la qualité de l'eau et de renouer avec une rivière vivante, plus riche en biodiversité. Serpentant plus naturellement entre des rives plantées d'essences locales favorables aux petits animaux des espaces aquatiques, l'Yzeron redeviendra aussi pour les habitants un **lieu de vie et de respiration au cœur de la ville**. Nicolas Chantepy, directeur régional de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse le résume ainsi : « *l'enjeu d'un tel projet, c'est faire en sorte que la rivière retrouve son territoire et que le territoire retrouve sa rivière* ». Les rives de l'Yzeron seront ainsi plus accueillantes pour un large public, invité à se réapproprié l'espace. Plus qualitatif, ce nouveau lieu de vie et de convivialité sera aussi mieux respecté.

focus

Les particularités d'un chantier en rivière

Dans le lit d'un cours d'eau, les travaux ne se conduisent pas de la même manière que sur un site exclusivement « terrestre ». Ils doivent répondre à plusieurs contraintes : éviter la pollution des eaux, ne pas gêner les écoulements, réduire l'impact sur les écosystèmes, assurer la sécurité en cas de crue. Plusieurs dispositions sont prévues pour garantir l'absence de rejets dans l'Yzeron de produits dangereux (huiles, hydrocarbures, ciments...) et pour limiter la turbidité des eaux, causées par les matières en suspension lors des terrassements et remaniements de terrains. La circulation naturelle de l'eau sera assurée en fonction des caractéristiques du site :

travail depuis les berges lorsque l'espace le permet, ou à partir de plateformes conçues pour ne pas faire obstacle aux écoulements lorsqu'il est nécessaire de faire intervenir les engins dans le lit. En fonction des besoins, la rivière pourra aussi être dérivée par des batardeaux (constitués par exemple de talus de terre pouvant être recouverts d'un géotextile étanche). Les travaux seront organisés de telle manière qu'hommes et machines pourront être évacués rapidement en cas d'annonce de crues, et sans que les installations du chantier ne fassent barrage au passage des hautes eaux. Enfin, la faune aquatique étant inexistante sur le secteur de la cunette béton, les travaux pourront être lancés sans qu'il y ait besoin d'opérer une pêche préalable de sauvetage.

Un chantier par étapes, soumis aux contraintes hydrauliques

imiter au maximum les nuisances pour les riverains et usagers du secteur, prendre en compte l'hydrologie de la rivière pour intervenir aux périodes les plus favorables, intégrer le risque de crue, réduire l'impact sur les écosystèmes... : autant d'éléments qui ont guidé l'organisation des travaux à Oullins. Un cadencement qui devra par ailleurs s'adapter aux conditions météorologiques.



« Nous allons hiérarchiser les opérations sur la base d'une analyse des risques et prévoir certaines interventions dans les périodes où les crues sont moins à craindre, à partir de la fin du printemps », explique Stéphane Guérin, directeur du Sagyrc.

Circulation / Stationnement

Au démarrage des travaux sur les secteurs 2, le stationnement sera supprimé sur le boulevard de l'Yzeron, entre le square Léon Blum et la passerelle Lionel Terray, puis ensuite celle de la Cité Yzeronne, et la circulation mise en sens unique montant (sens Monument aux Morts / Pont Blanc).



La logique d'avancement du chantier consiste à intervenir en premier lieu sur les secteurs où il n'y a pas de contraintes de réseaux (électricité, gaz...), ni de contraintes hydrologiques, liées au débit de la rivière. C'est le cas de deux secteurs : entre le pont d'Oullins et la passerelle Chabrières 2 ainsi qu'entre la cité de l'Yzeronne et les balmes de la Cadière 2.

- Au démarrage des travaux sur les secteurs 4 et 5, c'est l'ensemble du boulevard de l'Yzeron qui sera concerné par ces mesures.
 - Le franchissement de l'Yzeron sera maintenu pendant toute la durée du chantier : la passerelle Lionel Terray ne sera pas déposée avant que la nouvelle passerelle Chabrières ne soit installée.
- Les riverains seront informés régulièrement des éventuelles contraintes liées au chantier.**

+ d'infos sur

www.riviere-yzeron.fr

>>> Visionnez les vidéos consacrées au projet dans la rubrique « vidéos »

>>> Informez-vous sur l'actualité des travaux dans la rubrique « chantiers »

focus

La coupe des arbres : un préalable nécessaire aux travaux en rivière

Les arbres coupés dans le cadre des travaux préparatoires étaient situés dans l'emprise de l'élargissement du cours d'eau ou étaient à terme condamnés : leur système racinaire aurait été irrémédiablement abîmé par les fondations des futurs murets de protection.

Susceptibles d'abriter des espèces protégées, ces spécimens ont été inspectés par la Frapna* avant leur coupe, afin de s'assurer qu'ils n'étaient pas « habités ». Des mesures compensatoires sont prévues, dont la pose de nichoirs dans le parc Chabrières. Les troncs ont également été stockés afin de permettre l'achèvement du cycle larvaire des insectes et le bois utilisable pour le chauffage laissé sur place pour être récupéré par les riverains.

* Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature

Les 3 grandes étapes des travaux

- Phase 1**
Travaux préparatoires
Octobre 2013 > Mai 2014
Libération des emprises nécessaires à la réalisation des aménagements (enlèvement des arbres, déviations de réseaux)
- Phase 2**
Élargissement du lit
Printemps 2014 > Printemps 2015
• Réalisation des travaux de terrassement et de soutènement (déblais, assises...)
• Construction des protections (gabions, palplanches et murs de protection)
• Suppression de la cunette béton qui recouvre le lit actuel
- Phase 3**
Travaux environnementaux et paysagers
Printemps 2015 > Fin 2015
• Plantation de 50 arbres et 2 000 arbustes
• Aménagement du lit et des berges en techniques végétales
• Semis de prairie sur une surface totale de 1,5 hectare



Diagnostic faunistique avant la coupe des arbres

Une variété de dispositifs de protection

Murs, gabions, digues en terre... au delà de l'élargissement du cours d'eau, les techniques de protection seront choisies en fonction de leurs capacités à s'adapter aux caractéristiques des différents sites, mais aussi de leur esthétique et de leur coût.

Vous pourrez les identifier tout au long du chantier. Revue de détails...

1 Les matelas-gabions

Composés d'une enveloppe grillagée d'une épaisseur de 30 cm, ils seront remplis de cailloux et enfouis dans le sol, donc invisibles une fois les travaux achevés.

Leur rôle / protéger et consolider en surface les pieds de berges de l'érosion et éviter l'enfoncement du lit.

Leur avantage / bonne alternative aux enrochements, qui prennent plus de place et sont plus onéreux. Les matelas sont en outre des structures souples qui s'adaptent aux mouvements des berges, tout en garantissant leur stabilité.

2 Les digues en terre

Il s'agit d'un talus renforcé en son centre, qui peut être végétalisé.

Leur rôle / réalisée à base de terre compactée et imperméable, la digue en terre a la même fonction qu'un mur.

Leur avantage / d'aspect plus naturel qu'un ouvrage en béton, les digues peuvent être végétalisées. En revanche, elles requièrent une emprise au sol importante. Du fait de cette contrainte, aucune solution de ce type ne sera mise en place à Oullins, néanmoins des digues seront réalisées sur certains sites des autres communes concernées par le projet.

3 Les gabions

Ce sont des « cages » métalliques généralement d'un mètre cube remplies de pierres.

Leur rôle / servir de protection aux berges là où la pente est trop abrupte pour permettre l'utilisation de matelas-gabions.

Leur avantage / plus économiques que la construction d'un mur et plus esthétiques. Comme pour les matelas, ils peuvent s'adapter aux légères évolutions des terrains dans le temps.

Quelles pierres pour les gabions ?

Les pierres de remplissage des gabions ne sont pas choisies à la légère. Elles doivent résister au gel, faute de quoi elles se morcèleraient au fil des hivers. Sur le plan esthétique, ces pierres, de forme rectangulaire, seront en harmonie avec les couleurs minérales locales. Un soin particulier sera enfin apporté à leur mise en place : sur la face visible du gabion, l'agencement se fera à la main, afin d'obtenir un aspect de murs en pierres sèches.



4 Les murs

Ce sont des aménagements classiques en béton.

Leur rôle / être capables de résister à différentes hauteurs de crue, mais aussi à une pression contraire en cas de surverse (débordement de l'eau au delà de hauteur du muret).

Leur avantage / ils sont étanches et exigent peu d'espace mais des fondations (ou semelles) conséquentes pour assurer leur stabilité.



À Oullins, il est prévu d'habiller les murs digues (boulevard de l'Yzeron, boulevard E. Zola, etc.) d'un béton matricié pour une meilleure insertion paysagère.

Les palplanches

Ce sont des plaques en acier emboîtées et fichées dans le sol.

Leur rôle / servir de mur de soutènement étanche.

Leur avantage / hautes et peu épaisses, c'est l'unique solution pour intervenir sur un site très contraint (comme sur le secteur de la cité de l'Yzeronne où est présent le collecteur d'eaux usées du Grand Lyon). En effet, elles ne nécessitent pas de décaissement préalable des terrains. Elles seront « habillées » de gabions du côté de la rivière et d'un muret de l'autre.

Trois nouvelles passerelles pour franchir l'Yzeron

Trois nouvelles passerelles seront construites en remplacement des ouvrages existants. Les trois ouvrages actuels ne sont plus adaptés : trop courts par rapport au futur lit élargi de l'Yzeron, trop bas pour pouvoir laisser passer les crues.



Future passerelle du parc Chabrières

Ces nouveaux ouvrages seront plus facilement accessibles : une rampe d'accès et un plan moins incliné pour la passerelle Lionel Terray, une pente douce pour la passerelle de Chabrières qui dessert le parc.

Unité esthétique

Deux des passerelles présenteront une unité esthétique : « une ossature discrète de métal laqué, un plancher et des rambardes en bois. Un profil contemporain et urbain », résume Gilles Bernard, architecte du cabinet 2BR qui a dessiné les deux projets.

Un petit belvédère sera aménagé sur la passerelle Lionel Terray, côté rive gauche, de quoi profiter le temps d'une halte, d'un point de vue sur la rivière.



Future passerelle Lionel Terray

UN FRANCHISSEMENT DE L'YZERON MAINTENU PENDANT LES TRAVAUX

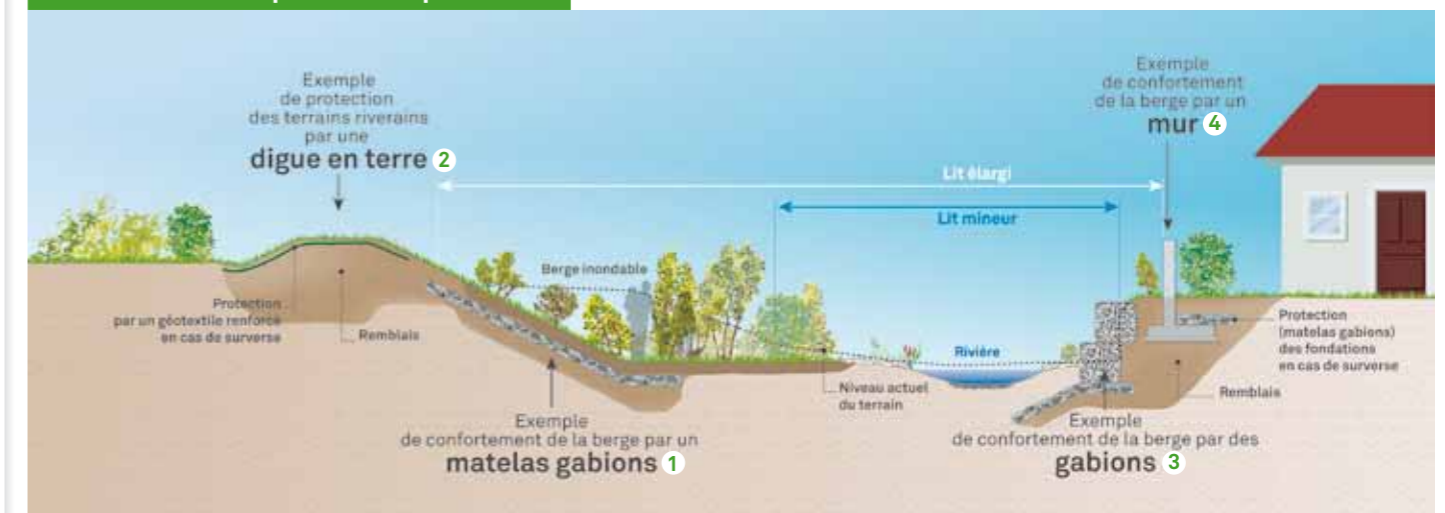
Les premiers travaux en rivière, qui devraient commencer au début du printemps, nécessiteront de déposer les passerelles du Parc Chabrières et de la Cité de l'Yzeronne. Celle du Parc Chabrières sera reconstruite à l'automne 2014. La passerelle Lionel Terray pourra alors être démontée pour laisser la place à un nouvel ouvrage livré environ 9 mois plus tard. Ainsi, il existera toujours au moins une passerelle permettant aux piétons de passer d'une rive à l'autre de l'Yzeron entre le Pont d'Oullins et le pont Blanc.

3 passerelles, 3 maîtres d'ouvrage

Si les différentes interventions sur les passerelles seront bien évidemment coordonnées, la maîtrise d'ouvrage est néanmoins distincte pour chaque ouvrage.

- Passerelle Chabrières > Sagyro
- Passerelle Cité de l'Yzeronne > Ville d'Oullins
- Passerelle Lionel Terray > Grand Lyon

Les différents dispositifs de protection



Un paysage entièrement renouvelé

Au delà de la spectaculaire démolition de la cunette béton qui va redonner son lit au cours d'eau, la nature est invitée à reprendre ses droits dans une nouvelle coulée verte.

La végétalisation des rives et la restauration écologique du lit de l'Yzeron font intégralement partie du projet. Ce dernier offrira également aux riverains et promeneurs un îlot de verdure et de calme en pleine ville. La ripisylve en particulier, cette végétation typique des berges avait depuis longtemps disparu. « Elle a un rôle essentiel pour les écosystèmes », explique Christophe Moiroud, ingénieur écologue de la CNR : « elle apporte de l'ombrage en été pour limiter le réchauffement de l'eau, stabilise les berges par son système racinaire, offre une diversité de milieux pour la faune, et plus généralement, participe à une meilleure circulation des espèces aquatiques (continuités écologiques) ».



Projet de végétalisation des rives de l'Yzeron à Oullins



Le résultat final ressemblera beaucoup au site réaménagé du Charbonnières



Cornouillers



Fusain d'Europe



Argousier



Noisetier



Saule-Marsault



Sureau



Aulne

50 arbres
2 000 arbustes
Semis de prairie sur une surface totale de **1,5** hectare

Un entretien facilité

Les essences retenues sont caractéristiques des cours d'eau : saules, aulnes, noisetiers, cornouillers, sureaux, argousiers, fusains et troènes d'Europe...

Afin de ne pas risquer de gêner l'écoulement de l'eau, les arbres seront réservés à la partie haute des berges et aux endroits où l'élargissement du lit sera le plus important. Des arbustes seront implantés à proximité de l'eau. Ces derniers permettront de reconstituer un rideau végétal à hauteur d'homme.

L'entretien de ces nouveaux espaces naturels (taille, recépage) sera facilité grâce à la végétation adaptée au milieu. Il sera mené selon les principes d'une gestion différenciée*.

* façon de gérer les espaces verts qui consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins.

focus

Le traitement de la renouée du Japon à La Saulaie

La renouée du Japon, grande plante conquérante et invasive des bords de cours d'eau, a une capacité impressionnante à renaitre du moindre morceau de racine, ou plus exactement de rhizome. De plus, elle affectionne les sols remués... Que faire alors de la terre enlevée des rives, envahie de renouée, pour éviter que celle-ci ne se propage ? L'enjeu est écologique mais aussi financier : un remblai banal est facturé 15 à 20 €/m³ en décharge, dix fois plus quand il contient de la renouée. À ce tarif, la facture deviendrait vertigineuse !

Un « compostage » sous bâche

Une solution récente a fait ses preuves et va être mise en place sur la « base arrière » du chantier de l'Yzeron, sur le site de La Saulaie.

Il s'agit tout d'abord de passer la terre excavée dans un crible (sorte de tamis) muni d'une grille de 20 millimètres, suffisante pour séparer l'intégralité des racines de renouée.

Celles-ci seront ensuite broyées puis placées sous une bâche, à la manière de l'ensilage, pendant un an et demi à deux années.

Au terme de ce conditionnement, régulièrement contrôlé, l'ensemble des racines aura pourri, et le résidu sera alors apte à être évacué en décharge classique, voire pourra être réutilisé dans le cadre des prochains chantiers.

11 000 m² : la surface de la plateforme de la Saulaie
34 000 m³ de terre et matériaux à enlever
dont **21 500** m³ de terre contaminée par la renouée



L'Yzeron, terrain de recherche

La restauration de l'Yzeron va faire l'objet d'un suivi scientifique sur plusieurs années par l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema). L'état initial avant travaux a déjà été effectué (identification des espèces présentes, mesure de la qualité des eaux...) l'un dans la cunette béton, l'autre en amont sur le site « témoin » car plus « naturel » du parc du Merlo.

Dans celui-ci, une faible densité de poissons a été observée, avec une



Chevesne

domination d'espèces caractéristiques d'un état médiocre du milieu, en particulier le chevesne. Évidemment, aucun poisson n'a été trouvé dans le lit bétonné.

« Dans ce secteur, l'Yzeron a atteint un des stades les plus avancés d'altération : aucune diversité dans la nature du fond, le tracé du cours d'eau, ou les types d'écoulement, et bien sûr, plus aucune relation avec la nappe d'eaux souterraines, alors que ce lien est essentiel pour le fonctionnement de l'écosystème, en particulier les capacités d'auto-épuration du cours d'eau », résumait Nicolas Roset, Marion Langon et Michael Sadot, en charge de l'étude.

Une fois les travaux du Sagyrc réalisés, un suivi régulier pendant les trois premières années, puis plus espacé ensuite, permettra de mesurer l'évolution du cours d'eau en terme de faune, de qualité biologique et physico-chimique, d'hydromorphologie...

EXPÉRIMENTATION

Une « première » va également être menée sur l'Yzeron : la vitesse de dégradation de la matière organique, critère important pour la vie de la micro-faune, va être mesurée, analysée et comparée avec d'autres sites, à l'aide de « berlingots » contenant des feuilles mortes déposés dans le lit de la rivière.

L'Onema cherche avec cette première expérimentation à confirmer une hypothèse scientifique selon laquelle plus le cours d'eau est en bon état, plus cette vitesse de dégradation est rapide.

Le futur boulevard de l'Yzeron, tout en douceur...

Rénové et réaménagé, cet axe fera la part belle à la verdure et aux modes doux (piétons, vélos) dans une ambiance apaisée.

La rénovation du boulevard de l'Yzeron, qui fera suite aux travaux du Sagyrc en rivière, vise à développer le caractère naturel du site. L'objectif est aussi de remettre en lien cet axe de circulation avec le reste de la ville pour offrir un espace de promenade et de détente privilégié. Ces orientations guideront le réaménagement du boulevard de l'Yzeron qui sera conduit par le Grand Lyon au cours de l'année 2015. Le projet intégrera le remplacement de la passerelle Lionel Terray.

Le boulevard ne gardera qu'un axe de circulation, dans le sens Square Léon Blum-Pont Blanc, avec un stationnement en long. Le nombre total de places disponibles devrait être sensiblement identique.



Projet de rénovation du boulevard de l'Yzeron

Une large voie dédiée à la circulation des piétons et des vélos sera aménagée le long de la rivière, séparée de la chaussée par une bande végétalisée (arbres, arbustes, parterres fleuris), ponctuée de passages et de bancs.



LE PROJET PRÉSENTÉ AUX HABITANTS

- Une réunion publique s'est tenue à l'école Jules Ferry, à Oullins, le samedi 25 janvier, en présence des élus, de l'architecte, et des représentants du Grand Lyon.
- Les participants ont notamment demandé à optimiser le choix des essences d'arbres qui seront replantées afin de ne pas gêner la lumière.

En bref...

Le PPRNi approuvé

Le plan de prévention des risques naturels d'inondation a été approuvé par arrêté préfectoral le 22 octobre 2013.

Complément indispensable du programme de réaménagement de l'Yzeron aval, il a un but préventif : rendre des zones inondables inconstructibles et prescrire une bonne gestion des eaux pluviales afin d'éviter d'aggraver les effets des crues par l'imperméabilisation des sols.

Il s'applique aux 21 communes du bassin, contre 7 dans le précédent plan de 1998.

Le projet de l'Yzeron labellisé PAPI

C'est désormais officiel : le projet de lutte contre les inondations (élargissement des cours d'eau sur les communes aval et création des barrages), a été labellisé dans le cadre du Programme d'action de prévention des inondations (PAPI), le 19 décembre 2013. Cet outil de contractualisation État-collectivités assure l'engagement de l'État dans la mise en œuvre d'une gestion intégrée du risque à l'échelle du bassin. Ce label, accordé au terme d'un appel à projets, est aussi une marque de reconnaissance par l'État quant à l'ambition et à la qualité du projet.

550 m
de linéaire

55 places
de stationnement
maintenues

3 à 9 m :
de la largeur de
la future voie verte

46 arbres
d'alignement replantés

3,05 M€ HT
de travaux financés
par le Grand Lyon

Programme de lutte contre les inondations Les prochaines étapes

Après Oullins, les travaux de réaménagement de l'Yzeron se poursuivront dans une logique aval-amont, à Sainte-Foy-lès-Lyon, Francheville puis Tassin la Demi-Lune, à partir de fin 2015 et jusqu'en 2018.

Le projet définitif sur ces communes, dernière étape de la conception, sera achevé à la fin de l'année 2014. Ce document sera présenté aux riverains, en particulier dans le cadre des négociations foncières.

Dans le même temps, la procédure d'enquête parcellaire, issue de la déclaration d'utilité publique, se poursuit.

Elle a connu une étape supplémentaire début février avec l'avis favorable du commissaire enquêteur. Elle répond à une double exigence : permettre au Sagyrc d'être propriétaire des terrains où seront construits les ouvrages de protection, et tenir ses engagements sur le planning des travaux.

Si cette procédure permet à terme l'expropriation, le syndicat privilégie systématiquement la voie du dialogue dans l'objectif d'une transaction amiable. À ce jour, environ la moitié des emprises concernées par les travaux, sur l'ensemble du linéaire, sont en passe de faire l'objet d'un accord avec les propriétaires.



Les barrages à Francheville et Tassin la Demi-Lune

Le projet des barrages qui protégeront les riverains des crues centennales, avance lui aussi. Les 20 hectares du site du futur ouvrage de Francheville ont été acquis par le Syndicat du bassin de l'Yzeron en 2013, et les sondages géotechniques, qui permettent de s'assurer de la stabilité des sols, ont été réalisés.

Les étapes suivantes, tant pour le barrage de Francheville que pour celui de Tassin la Demi-Lune, seront menées simultanément : finalisation des études techniques et réglementaires, puis enquête publique, prévue à l'horizon fin 2015-2016.



Dernières finitions à Charbonnières

Ce n'est pas le volet le plus spectaculaire du chantier, mais à hauteur de truite, cela change tout : après l'ancrage de souches d'arbres en sous-berges, les substrats du lit du Charbonnières, dans le Parc de la Bressonnière, ont été diversifiés pour améliorer la vie aquatique et créer des zones de refuges pour les poissons. Plus de vingt pêcheurs bénévoles de l'Yzeron se sont ainsi retrouvés les manches le samedi 12 janvier.

Objectif : poser de grosses pierres dans le cours d'eau, transportées à l'aide d'une sorte de luge, à la manière des égyptiens

de l'époque des pyramides. Quelques plantations de saules ont également été reprises.

Ainsi, si les travaux du Charbonnières menés en 2012-2013 par le Sagyrc dans le cadre du programme de lutte contre les inondations sont aujourd'hui terminés, « des aménagements complémentaires peuvent être nécessaires pendant les deux années qui suivent, afin d'accompagner l'évolution naturelle de la rivière », explique Christophe Moiroud, ingénieur à la CNR et maître d'œuvre du projet.



Protégeons ensemble la rivière

Au delà de l'investissement des autorités publiques, la participation de chacun est indispensable pour préserver la qualité de l'eau de la rivière, et notre cadre de vie.

Pollution du Charbonnières

C'est un « cadeau de Noël » dont la rivière se serait bien passée : le 18 décembre, un déversement d'eaux usées a été observé en rive gauche du Charbonnières, dans le quartier du Méridien. Il proviendrait d'un raccordement fait par erreur de canalisations de rejets domestiques sur une conduite d'eaux pluviales. Les conséquences ne semblent pas avoir été trop graves, mais l'incident a exigé le déplacement en urgence du Grand Lyon, de la gendarmerie, ainsi que la mobilisation du Syndicat du bassin de l'Yzeron, de l'Association de pêche (AAPPMA) et de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques !



! ALERTER

On ne le répètera jamais assez : la rapidité de l'intervention est cruciale en cas de pollution.

Contacts

- Le Sagyrc
04 37 22 11 55 et 06 09 87 38 09
- L'association de pêche de l'Yzeron, Jean Gatignol 06 70 56 78 92
- La gendarmerie nationale 17
- Le Grand Lyon
04 69 64 50 38 et 04 78 63 47 33
de 18 h 30 à 6 h 30,
week-end et jours fériés

> AGIR

- 1 **Préservez le bon fonctionnement du réseau d'assainissement en évitant d'y introduire tout ce qui peut l'encombrer : les lingettes doivent aller à la poubelle, pas dans les toilettes, les gravats et branchages à la déchetterie, pas dans les bouches d'égouts !**
- 2 **Protégez la qualité des eaux en privilégiant l'utilisation de produits d'entretien écologiques, apportez en déchetterie les produits toxiques : ils ne sont pas traités par les stations d'épuration (peinture, solvants, huile de vidange).**
- 3 **Informez-vous** auprès de votre mairie pour le raccordement des canalisations d'eaux usées et la vidange des piscines.

focus

Un jardin vraiment naturel

Cultiver son jardin n'est-ce pas aimer la nature, les fruits et les légumes sains ? Pour la santé de la rivière, mais aussi celle du jardinier et de sa famille, adoptez les méthodes de culture sans produits chimiques : tout aussi efficaces, moins toxiques, elles représentent aussi une conséquente économie de temps et d'argent.

En partenariat avec le Syndicat du bassin de l'Yzeron, l'association Naturama a animé trois réunions publiques à Francheville (le 30 janvier), Vaugneray (6 février) et Oullins (21 février). À cette occasion, un livret de bonnes pratiques a été distribué.



Ce guide est disponible sur simple demande auprès du Sagyrc et téléchargeable sur le site de l'association : www.naturama.fr